

ASSISTANT.E SOCIAL.E

Accompagnement social des personnes exilées
victimes de la torture et de la violence politique

FICHE DE POSTE

1. Présentation

Le **Centre Primo Levi** est une association créée en 1995 qui a pour mission de soutenir, soigner et accompagner les personnes victimes de la torture et de la violence politique, exilées sur le territoire français. Ses activités s'articulent autour de 3 grands axes : soigner, former et mobiliser.

Situé à Paris, le centre de soins constitue le cœur de son activité. Chaque année, hommes, femmes et enfants y sont pris en charge par une équipe pluridisciplinaire avec un recours possible à des interprètes professionnels. Les suivis sont individuels et comprennent, selon les besoins, des consultations médicales et/ou psychologiques, des soins de kinésithérapie, ainsi qu'un accompagnement social et juridique.

Par ailleurs, s'appuyant sur l'expérience clinique acquise auprès des patients, le Centre Primo Levi forme, sensibilise et accompagne de nombreux professionnels qui sont en lien avec les personnes victimes de torture et de violence politique, en France et à l'étranger. Pour ce faire, il dispose d'un centre de formation agréé, édite une revue spécialisée (*Mémoires*) et organise des colloques.

Enfin, témoin quotidien des effets de la violence politique, le Centre Primo Levi mène des actions de plaidoyer et de sensibilisation pour promouvoir des soins adaptés aux victimes de la torture et défendre le droit d'asile.

2. Missions

Sous l'autorité de la directrice du centre de soins, le service social a pour objectif de permettre aux patients, pris en charge par les psychologues cliniciens et/ou les médecins, de se mobiliser autour d'une appropriation pertinente du fonctionnement de la société d'accueil.

3. Responsabilités

- 1) Accompagnement social de personnes victimes de la torture et de la violence politique, et parfois aussi les membres accompagnants de leur famille - après présentation et orientation en réunion de synthèse - en visant un mieux-être global. Lorsque cela est nécessaire, intégration d'un-e interprète professionnel dans le cadre de ces prises en charge.

L'accompagnement social s'inscrit dans la complémentarité de la prise en charge psychologique et/ou médicale du patient et s'emploie à exercer une vigilance sur les conditions de vie des patients autour notamment de :

- l'accès aux soins
 - l'accès aux droits sociaux et administratifs
 - la recherche d'un hébergement
 - l'insertion professionnelle
 - la vie quotidienne
 - les aides financières
 - la réinscription du patient dans un lien social (activités sportives, culturelles...)
- 2) Travail en réseau et mise en place de partenariats favorisant l'orientation et l'insertion des patients du Centre Primo Levi.
 - 3) Participation obligatoire aux réunions institutionnelles les mardis après-midi : réunion de synthèse hebdomadaire, supervision d'équipe mensuelle, réunion mensuelle de coordination de l'équipe salariée.
 - 4) Transmission souhaitée de l'expérience acquise au sein du centre de soins en participant aux autres actions de l'association : formation des professionnels du secteur médico-social, intervention auprès du grand public ou dans le cadre de rencontres professionnelles à des fins de sensibilisation, écriture d'articles dans la revue *Mémoires*...
 - 5) Selon les besoins, participation aux actions de communication et de levée de fonds par le partage de situations concrètes anonymisées ou la participation à des rencontres avec des partenaires institutionnels et financiers.

4. Profil recherché

Expérience et connaissances requises

- Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social – DEASS.
- Une expérience professionnelle de 5 ans minimum
- Une expérience dans l'accompagnement des personnes exilées
- Des profils ayant un Diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé (DEES) et bénéficiant d'une expérience confirmée auprès de personnes exilées pourront être étudiés.

Seront grandement appréciées

- Une expérience de travail pluridisciplinaire, si possible dans le domaine de la santé
- Une pratique avec des interprètes professionnels
- La maîtrise de l'anglais et si possible d'autres langues
- Un engagement associatif
- Une expérience antérieure dans le domaine de la transmission (animation de formations, publication d'articles...)

Aptitudes et capacités attendues

- Autonomie
- Aptitude à travailler en équipe
- Qualités relationnelles et sens de la communication
- Bonnes capacités rédactionnelles

5. Modalités pratiques

Contrat : CDI à temps partiel (80% - 4 jours par semaine)

Date de début : poste à pourvoir dès que possible

Lieu de travail : poste basé dans Paris

Salaire brut annuel : En fonction de l'expérience

Avantages sociaux : mutuelle, chèques déjeuner et remboursement à hauteur de 50% du titre de transport

6. Pour postuler

Nous vous remercions de nous adresser un CV et une lettre de motivation
au plus tard le **30 septembre 2024** à l'adresse suivante : sagralli@primolevi.org